

Jean-Baptiste De Lescluze,
négociant et armateur brugeois
(1780-1858)

Dans l'histoire des nations il est des personnages qui, bien qu'ayant joué à certain moment un rôle assez marquant, n'ont pas exercé une influence suffisamment durable pour que leur nom survive dans la mémoire des hommes.

L'armateur brugeois Jean-Baptiste De Lescluze, dont nous venons de célébrer le centenaire, tombe précisément dans cette catégorie de malchanceux qui, après avoir conçu des projets ambitieux et leur avoir même donné un commencement de réalisation, ont été tellement desservis par les circonstances que leur carrière s'est finalement soldée par un échec.

Nous croyons cependant faire oeuvre utile en évoquant les faits et gestes d'un homme industriel et hardi qui, dans la première moitié du siècle passé, s'est signalé à l'attention de nos gouvernants et a participé activement à quelques grandes entreprises qui, si elles avaient été couronnées de succès, lui auraient valu, sinon la célébrité, du moins une mention honorable dans les annales de son pays.

Si nous nous sommes laissé attirer par l'évocation de sa carrière aventureuse, c'est qu'au cours des voyages qu'il a entrepris dans la Méditerranée, il a été amené, en marge de ses activités purement commerciales, à recueillir des pièces qui l'intéressaient par leur caractère de „curiosité”, en particulier des antiquités grecques et égyptiennes. Il y aurait matière à tout un volume si l'on voulait décrire en détail les expéditions de notre compatriote et en faire ressortir l'importance au point de vue du développement de notre commerce maritime sous le

régime hollandais et pendant les premières années de notre indépendance. Pour écrire cette histoire, il faudrait en plus du talent de l'écrivain, la patience et le loisir de dépouiller de volumineux dossiers d'archives que conservent différents dépôts des Pays-Bas et de la Belgique (1).

Notre dessein s'est limité à reconstituer dans ses grandes lignes une carrière bien remplie et de relater les principaux épisodes des expéditions dont notre compatriote a assumé la direction, en nous arrêtant un peu plus longuement à ceux qui lui ont permis de déployer ses talents de pourvoyeur d'antiquités.

Les débuts de la carrière de J.-B. De Lescluze.

Jean-Baptiste De Lescluze appartenait à une famille qu'on dit originaire de France, mais qui était établie en Flandre depuis plusieurs générations (2).

(1) Ce nous est un agréable devoir de remercier ici les conservateurs de musées et d'archives qui nous ont ouvert généreusement les richesses des dépôts qui leur étaient confiés et qui ont eu l'obligeance de nous guider dans nos recherches : nous citerons en particulier le Dr. J. Steur, Hoofdarchivaris à l'Algemeen Rijksarchief de La Haye (en abrégé *A.R.A.*); le Dr. W. D. van Wijngaarden et le Dr. B. H. Stricker, conservateurs du Rijksmuseum van Oudheden de Leyde (en abrégé *R.M.O.*); M. P.-H. Desneux, conservateur des Archives des Affaires Étrangères à Bruxelles; M. A. Schouteet, conservateur des Archives Communales de Bruges. Nous exprimons notre gratitude au Dr. H. Hardenberg, Algemeen Rijksarchivaris du dépôt de La Haye qui a bien voulu nous donner l'autorisation d'utiliser ici certaines pièces de la Staatssecretarie.

(2) Suivant les renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Ch. van Reninghe de Voxvrie, le nom *De Lescluze* (avec ses nombreuses variantes orthographiques) était assez répandu en Flandre dès le XVII^e siècle, puis qu'on le rencontre en ce siècle et au siècle suivant dans une série de localités, comme Ardoye, Ingelmunster, Isegem, Rumbekke et Ypres. Contrairement à ce que certains ont prétendu (voir p.e. *Messageur des Sciences et des Arts de Gand*, Année 1823, p. 283) la famille De Lescluze qui nous occupe ici ne semble rien avoir de commun avec la famille de L'Escluse établie dans la région de Leuze et d'Ath dès le XVI^e siècle (voir *Annuaire de la Noblesse du Royaume de Belgique* de 1892, 1^{ère} Partie

Son père, Pierre-Jean De Lescluze (\pm 1741-1814) est mentionné comme marchand à la *Fusteynhalle* de Bruges et remplit dans cette ville les fonctions d'échevin; son grand-père, Pierre-Ignace (\dagger 1742) était bourgeois (*keurbroeder*) de la ville et châtelier de Furnes, dans la paroisse de Haringe (3).

Jean-Baptiste naquit à Bruges le 13 mai 1780 de Pierre-Jean, déjà nommé, et de Marie-Françoise Mallet (1740-1815) et fut baptisé deux jours plus tard à l'église de Notre-Dame (4). Il épousa le 6 février 1802 Thérèse-Françoise Serweytens (1779-1841), la quatrième des dix enfants de l'amateur et échevin de la ville de Bruges François-Jacques Serweytens (1739-1801) (5).

De cette union devaient naître, dans les années qui suivirent, sept enfants, cinq fils et deux filles, dont quatre laissèrent une postérité (6). Il sera encore question

Bruxelles, 1892, pp. 92-101) et qui a donné e.a. Jules-Charles de L'Escluse (1526-1609) médecin-botaniste célèbre, plus connu sous le nom latinisé de *Clusius*, qui fut au service des empereurs Maximilien II et Rodolphe II et termina sa carrière à l'université de Leyde

(3) Il est mentionné comme expert-vétérinaire à Roesbrugge et avait épousé Claire van Middelen (Renseignements aimablement fournis par M.M. A. de Schieter de Lophem et Ch. Serweytens de Mercx).

(4) Voir *Registrum baptizatorum praepositurae Sanctae Mariae Virginis, Brugis anno Domini 1780* (Etat-civil de Bruges). „Decima quinta maij 1780 baptizatus est, decima tertia ejusdem natus a meridie hora quinta Joannes-Baptista, filius legitimus Petri-Joannis De Lescluze, aetatis quadraginta circiter annorum, baptizati in Haeringe in dioecesi Iprensi, et Mariae-Franciscae Mallet, aetatis triginta novem circiter annorum, baptizatae Bruxellis in ecclesia parochiali S. Jacobi, habitantium in hac parochia. Susceperunt Joannes Christiaen, habitans Brugis, et Maria-Carolina Mallet, uxoris soror, habitans Gandae. Patrinus declaravit quod scribere nesciret...
P.J.J. Pruuost, pastor B.M.V.”.

(5) R. COPPIETERS 'T WALLANT, *Notices généalogiques et historiques sur quelques familles en Flandre Occidentale*, Bruges, 1946, pp. 421-427 (notice sur la famille Serweytens de Mercx, où quelques dates sont à rectifier).

(6) Nous tirons ces indications de l'annonce mortuaire de J.B. De Lescluze. Une branche de la famille habite actuellement à Berchem (Anvers). M. Pierre De Lescluze, habitant Bruges, pos-

dans la suite de cet exposé de certains de ses fils, surtout de l'aîné, Jean, qui participa à la plupart des entreprises de son père.

Nous n'avons pu établir à quel moment Jean-Baptiste commença à s'intéresser au négoce et aux entreprises maritimes. Il semble avoir été associé de bonne heure, aux affaires de son père et plus tard il interviendra comme principal représentant de la maison de négoce P. De Lescluze et fils, à Bruges, maison qui, à la suite des guerres continuelles de l'époque précédente, se trouvait assez mal en point. On ne serait pas étonné qu'il ait été entraîné dans les affaires maritimes par l'exemple de sa belle-famille : en effet, son beau-père Jacques Serweytens et ses beau-frères Bernard-Théodore (1770-1834) et Charles-Auguste (1777-1835) (7) firent tous les trois une carrière d'armateurs et ce dernier fut souvent associé aux entreprises de J.-B. De Lescluze.

Avec l'instauration du régime hollandais, les contraintes imposées par le Blocus continental à l'expansion maritime de nos provinces avaient disparu et les plus belles espérances s'ouvraient pour l'industrie et le commerce. J.-B. De Lescluze dut tirer parti de ces heureuses conjonctures. Dès 1815, il disposait d'une série de bricks, notamment de la *Thérèse* (117 t., capitaine Th. ou H. Coellinck), du *Triton* (175 t., cap. J. Vanden Broecke), du *Petit Auguste* (70 t., cap. F. Hoed), et du trois-mâts la *Jeune Annette* (385 t., cap. G. Vanden

sède un portrait en noir et blanc de l'armateur, portant la date de 1816 et signé Dubois. Il doit s'agir de Dominique-François Dubois, peintre d'histoire, élève de Duck et de van Brée, né à Bruges en 1800, mort en 1840. J.B. Delescluze, qui s'intéressait aux arts possédait des oeuvres d'artistes contemporains, e.a. un *Mariage d'Angélique et Médor* de Ducq (A. VOISIN, *Notre biographique sur J.F. Ducq*, dans *Messenger des Sciences et des Arts* de Gand, Année 1829-1830, p. 328).

(7) Charles-Auguste Serweytens avait épousé en 1804 la propre soeur de Jean-Baptiste De Lescluze, Marie-Françoise (1781-1855).

Broecke). De plus, il affrétait souvent d'autres bateaux de tonnage varié, aussi bien nationaux qu'étrangers (8).

Les bâtiments de notre armateur fréquentaient de nombreux ports de la mer du Nord et en ramenaient quantité de produits alimentaires ainsi que des matières premières. Ils allaient fréquemment chercher du sel à Marennes et à St. Ubès (en Charente Inférieure). De Liverpool et d'autres ports anglais, ils ramenaient du café et du sucre, mais chargeaient aussi accessoirement du bois de campêche, de la potasse, du grain et du poivre. Ils étendaient aussi leur champ d'opération vers l'Est de la mer du Nord, principalement vers la Baltique : à Dantzig et à Elbing ils allaient chercher de la potasse et de la védasse; à Bergen et à Trondjem ils se procuraient du stockfisch et de l'huile de baleine; à Christiania, Christiansand et Frederikshald ils chargeaient du bois; à St. Petersbourg, ils embarquaient, outre du bois, de la poix et du goudron; à Riga, ils prenaient de la graine de lin, du bois, du fer et de la potasse.

Mais, voulant concurrencer les autres armateurs de Bruges, De Lescluze utilisait parfois ses bâtiments pour des expéditions plus lointaines. C'est ainsi qu'il envoya en mars 1816 son trois-mâts la *Jeune Annette* vers la Havane, avec un chargement de sel, de fer, de vin et de toile de lin; le navire rentra à Ostende au mois de décembre avec du café, du sucre et des peaux. Le brick le *Triton* accomplira la même course de janvier à juillet 1817.

(8) Les renseignements que nous donnons au sujet de ces affrètements et aux mouvements des navires de De Lescluze sont puisés aux *Zetijdingen* de Bruges et d'Ostende que publiaient presque journellement les journaux locaux de l'époque, surtout la *Gazette van Brugge en van de Provincie van West-Vlaenderen*. Ces informations manquent pour la période de la domination française. Pour la période de 1815-1821, nous avons noté une quarantaine de navires affrétés par De Lescluze, dont 15 néerlandais, 6 français, 6 anglais, 6 norvégiens, 4 danois, 2 hanovriens, 1 hambourgeois, 1 suédois, 1 de Heligoland.

A la fin de cette même année 1817, De Lescluze allait même participer aux grandes entreprises commerciales dans les colonies néerlandaises récupérées, en envoyant son principal bâtiment aux Indes Orientales (9).

Le trois-mâts la *Jeune Annette*, chargée de diverses marchandises quitta le port d'Ostende le 21 octobre 1817 sous le commandement du capitaine G. Van den Broucke, à destination de Batavia, mais semble avoir fait d'abord relâche à Amsterdam et à Texel. Se trouvant en mer du Nord au début du mois de janvier 1818, il fut assailli par le gros temps. A 6 ou 7 milles de St. Albanshead, il fut éperonné dans l'obscurité par un autre bateau qui n'avait pas aperçu les feux du navire ni entendu les appels du capitaine. Le choc, reçu en plein flanc, fut si violent que la *Jeune Annette* encourut de sérieux dommages. Le navire put finalement se dégager mais fut obligée de chercher refuge dans le port de West-Corves, au N. de l'île de Wight, où il subit les réparations indispensables pour pouvoir continuer son voyage (10). La navigation fut longue et pénible, et la *Jeune Annette* n'atteignit Batavia que le 18 juin (11). Les renseignements n'abondent pas sur les péripéties de l'expédition. Nous savons seulement que le navire brugeois poussa jusqu'à l'île de Bangka (au N.O. de Java), pour y chercher de l'étain, et revint à Batavia à la fin de l'année (12). Le voyage de retour paraît s'être passé sans incident grave et la pinque rentra à Ostende le 6 septembre 1819 avec une cargaison de sucre, de café et de riz. Elle rejoignit son port d'attache de Bruges le 15

(9) Vers la même époque, d'autres armateurs brugeois, les frères Sinave, envoyaient leurs pinques la *Diane* (526 t., cap. A. Carbon) et l'*Hélène* (502 t., cap. Wuys) à Batavia (voir *Gaz. van Br.* du 7 avril 1819).

(10) *Gaz. van Br.*, 28 janvier 1818.

(11) *Ibid.*, 2 novembre 1818.

(12) *Ibid.*, 3 mars, 19 mai et 25 juin 1819.

octobre suivant (13), le jour même où les frères Sinave envoyaient à Batavia leur trois-mâts la *Diane*.

Le résultat de cette expédition fut plutôt décevant pour De Lescluze. Alors que les premiers essais de la maison Sinave dans les Indes néerlandaises avaient rapporté à celle-ci de sérieux bénéfices, la croisière de la *Jeune Annette* s'était accompagnée de tels mécomptes que De Lescluze avait décidé de renoncer à ce commerce à première vue si prometteur (14). Cependant de nouvelles possibilités n'allaient pas tarder à s'ouvrir aux capacités et aux ambitions de notre armateur. En effet, à la requête du ministre A. R. Falck (qui dirigeait le département de l'Instruction Publique, de l'Industrie Nationale et des Colonies) et, pour répondre aux vœux de la Chambre de Commerce et des Fabriques d'Ostende, le roi Guillaume Ier instituait le 8 juillet 1818 une Chambre de Commerce dans le Levant (*Kamer voor den Levantschen Handel en de Navigatie in de Middellandsche Zee*), dans le cadre des Chambres de même dénomination qui existaient depuis un certain temps dans les Pays-Bas septentrionaux et qui avaient été rétablies en 1814 sous l'égide de la „chambre présidiale” d'Amsterdam. La chambre d'Ostende était placée sous l'autorité d'un collège de directeurs délégués par les principaux centres commerciaux des Flandres : Ostende y était représentée par Fr.

(13) *Ibid.*, 18 septembre et 18 octobre 1819.

(14) „Uit Brugge zijn, voor eenige jaren, de expeditien naar Oost-Indie te gelijker tijd door twee huizen aangevangen. Aan dat van Sinave is alles medegeloopen. Dat van Delescluze daarentegen heeft zoodanige schade geleden dat het zich uit dien kostbaren handel terug trekt en deszelfs overgebleven kapitalen tot ondernemingen bestemt van een minderen omvang en waarbij het geld spoediger wordt omgezet” (Extrait du rapport du ministre Falck au Roi, du 6 janvier 1821, *Rijksarchief* de La Haye, Algemeene Staatssecretarie, 1128. La pièce porte par erreur le millésime 1820).

De Bal et J. De Vette, Gand par De Smet-Bossaert, et Bruges par J.-B. De Lescluze (15).

L'heureuse initiative du roi Guillaume était de nature à inciter les armateurs et les négociants des Flandres à s'intéresser au marché méditerranéen; elle allait aussi permettre à De Lescluze de jouer un rôle important dans la réalisation du programme d'expansion commerciale et maritime approuvé par le Roi.

En mai 1820 débarquait à Anvers le Colonel Bernard-E.-A. Rottiers (1771-1858), qui rentrait dans sa ville natale après une absence de douze ans en Russie et en Géorgie (16). Comme bien des militaires de cette époque, le Colonel Rottiers avait en une carrière des plus mouvementées. Agé de dix-huit ans au moment où éclatait la Révolution française, il entra à l'armée et fit partie du régiment des chasseurs Leloup. Il eut l'occasion de se battre contre les Français à Jemmappes. Il passa ensuite au service de la Hollande. Lors de l'invasion des Pays-Bas septentrionaux il chercha refuge en

(15) *Gaz. van Br.*, 25 et 30 septembre 1818. Nous devons ces renseignements au Dr. J. G. Nanninga, le savant historien du commerce néerlandais dans le Levant, qui a bien voulu rédiger à notre intention une notice sur l'organisation de la Chambre d'Ostende que nous reproduirons en annexe. M. Nanninga se propose d'inventorier les dossiers qui concernent la période qui nous intéresse dans la quatrième partie des *Bronnen tot de Geschiedenis van den Levantschen Handel (Rijks-geschiedkundige Publikation)*, dont la troisième partie, concernant la période de 1727 à 1765 a paru à La Haye en 1952 (voir C. R. de J. D'Hondt dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXIV (1956), 1, p. 329).

(16) *Gaz. van Br.*, 31 mai 1820. Sur le Colonel Bernard-Eugène-Antoine Rottiers, voir la notice du Bon E. de Borchgrave dans *Biographie Nationale de Belgique*, t. XX (1908-1910), cols. 196-197; cfr la notice plus développée de Van Biema dans P. C. MOLHUYSEN-P. J. BLOK, *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, IIe Deel, Leyde, 1912, cols 1238-1239. Nous avons eu l'avantage de pouvoir consulter le texte d'une conférence qu'a donnée sur ce personnage en 1956 le Dr. Brunsting, conservateur au Rijksmuseum van Oudheden de Leyde; l'auteur y a fait ressortir le rôle joué par Rottiers comme collectionneur d'antiquités. Nous espérons que M. Brunsting fera paraître le texte de cette intéressante esquisse biographique.

Angleterre, en même temps que le prince Guillaume V. En septembre 1799, il prit part au débarquement des Anglais en Hollande, se battit en Espagne et rentra aux Pays-Bas après la paix d'Amiens. Le roi Louis Napoléon le fit entrer dans son Etat-Major et lui confia un poste honorable en Hollande septentrionale. En 1809 l'officier néerlandais obtint du roi l'autorisation de partir pour la Russie, où le Czar Alexandre Ier demandait des officiers néerlandais. Deux ans plus tard, il fut promu lieutenant-colonel et, pendant la période qui suivit, il participa en Géorgie aux opérations menées par les Russes contre les Turcs et les Perses : au cours de ces campagnes il conquit même une partie de la province d'Azerbeïdjan. Pendant les huit années qu'il résida à Tiflis, il s'attacha à mieux connaître le pays et ses habitants, et réunit de nombreuses observations sur les ressources des régions qu'il avait en l'occasion de visiter. S'intéressant également à l'histoire et à l'archéologie, il collectionna des antiquités, en particulier des pierres gravées, des monnaies et des médailles. Mais ce séjour prolongé en Russie ne lui avait pas fait oublier son pays : en 1818 il demanda et obtint sa démission et décida de rentrer aux Pays-Bas par la voie maritime. Parti de Tiflis en mai 1818, il s'embarqua avec sa famille à Poti, port situé à l'embouchure du Phase, et, au cours de sa navigation, il ne manqua pas de faire escale dans les principaux ports d'Anatolie, notamment à Trébizonde et à Sinope. Il arriva ainsi à Constantinople en novembre 1818 et y fut l'hôte du chargé d'affaires des Pays-Bas, le Chevalier Gaspar Testa, dont nous aurons à parler. Il partit de là pour Athènes en compagnie d'un ancien officier de marine d'origine corse, Dominique Origone, qui venait d'être désigné comme consul néerlandais en Grèce, pays qui relevait encore de la Turquie. Pendant son séjour à Athènes, de janvier à avril 1819, il lia connaissance avec le consul de France, Fau-

vel, et avec le consul d'Autriche, Gropius, tous deux grands amateurs d'antiquités. Il profita naturellement de son séjour dans une terre encore si riche de vestiges classiques pour acquérir des pièces de valeur, telles que des vases attiques, et entreprit même des fouilles à Aixone, située un peu à l'Est d'Athènes : aidé par le chancelier des consulats néerlandais et autrichien, le Ragusain Giuracitch, il eut la chance de mettre la main sur un certain nombre de beaux monuments funéraires pourvus d'inscriptions, qu'il emporta avec lui. D'Athènes, il se rendit à Naples et à Rome, où il poursuivit ses acquisitions d'antiquités, tout en négociant la vente d'une partie de ses entailles et de ses monnaies au duc de Blacas, le futur protecteur de J. Fr. Champollion. C'est de là qu'il regagna Anvers, où nous le retrouvons avec sa famille au printemps de l'année 1820.

Son retour au pays ne passa pas inaperçu, car la nouvelle s'était vite répandue qu'il avait ramené une riche collection d'antiquités et de curiosités de tout genre. C. J. Reuvens, le jeune et actif conservateur du Rijksmuseum de Leyde, créé depuis peu, se mit en rapport avec lui et, en novembre 1820, négocia l'achat de la plus grande partie de ses antiquités grecques : celles-ci vinrent occuper les salles du musée en mars 1821.

Mais les aventures du Colonel Rottiers durent aussi parvenir aux oreilles du Roi et de son ministre du Commerce, qui cherchaient toutes les occasions de promouvoir l'essor commercial du pays. Sans doute est-ce à leur suggestion que Rottiers rédigea un rapport sur les résultats de son voyage en mer Noire, qui lui avait fait connaître la situation économique de l'Anatolie et qui lui permettait d'émettre un avis sur les possibilités que les ports de cette région présentaient pour le commer-

ce des Pays-Bas (17). En rédigeant ce rapport, Rottiers espérait avant tout rencontrer un écho dans les milieux d'affaires anversoises; mais, ayant essayé sans grand succès d'intéresser deux maisons de cette place, il eut l'idée de s'adresser à l'armateur brugeois De Lescluze qui semble avoir tout de suite prêté une oreille attentive à des propositions aussi alléchantes.

Tout en lui indiquant de quelle manière il pourrait réaliser un si beau dessein, Rottiers insista auprès de De Lescluze sur l'utilité qu'il y aurait pour lui de s'adjoindre en vue de ce voyage d'exploration un émigré français, Edouard Taitbout de Marigny, que les circonstances avaient mis à même de bien connaître certains parages de la mer Noire.

Taitbout appartenait à une famille d'origine belge mais établie en France depuis le règne d'Henri IV. A partir du XVIIe siècle, différents membres de cette famille avaient occupé des postes importants dans le corps consulaire du Levant (18). Son grand-père Alexis (1705-1778) avait été consul à Alger puis à Naples. Quant à son père Jean-Alexandre (1731-1807), il avait rempli les mêmes fonctions à Alexandrie. Au moment où la

(17) Il est fait allusion à ce document dans le rapport que Falck adressa au Roi le 23 décembre 1820, à propos de la mission de De Lescluze (*Algemeen Rijksarchief* de La Haye, *Algemeene Staatssecretarie*, 1128). Dans la suite, le Colonel Rottiers devait publier une relation pittoresque et anecdotique de son voyage dans un ouvrage intitulé, *Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, Bruxelles, Frechet, 1829.

(18) Voir sur les Taitbout de Marigny une notice assez développée dans la *Biographie universelle ancienne et moderne ou Dictionnaire de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour*, nouvelle édition, par une Société de gens de lettres et de savants, Bruxelles, H. Ode, 1843-1847, t. XIX, p. 32. Sur les débuts d'E. Taitbout, voir aussi les indications fournies par Falck dans ses rapports au Roi en date du 30 décembre 1820 et du 6 janvier 1821 (*A.R.A.*, *Algemeene Staatssecretarie*, 1128).

Révolution éclata, il résidait en Morée comme consul général. Il partagea la disgrâce du Comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople et se réfugia en Crimée, où il finit ses jours. E. Taitbout, qui nous intéresse plus spécialement, était entré jeune dans la marine russe et avait eu ainsi l'occasion de parcourir la mer Noire en tout sens. Il connaissait particulièrement la Circassie pour y avoir fait plusieurs voyages (en 1813 et 1817); au cours de ceux-ci il était entré en relations d'amitié avec certains princes et notables de cette région, habitée par des populations semi-indépendantes (19), et avait pris contact avec les rares commerçants européens qui y étaient établis. En 1818, il y avait fait un séjour plus prolongé et avait visité les différents ports et mouillages de la côte. Il fut reçu de la manière la plus cordiale par le prince Mehmet Jendar-Oghlou qui devint son ami et son „garant”. Pendant les trois mois qu'il passa dans ces parages (de mai à juillet 1818), il s'efforça de pénétrer les moeurs des habitants et réunit d'autre part les renseignements les plus variés sur les ressources du pays, ainsi que des indications sur les possibilités que ses ports pouvaient offrir pour d'éventuelles transactions commerciales. Imitant l'exemple de notre compatriote, Taitbout abandonna le service russe dans les années qui suivirent et visita la

(19) Le Grand Seigneur qui exerçait, depuis 1812, un protectorat théorique sur cette province, n'y était représenté que par un pacha résidant à Anapa, port principal et place de marché de la Circassie.

(20) Il rédigea à son retour une relation très vivante de son voyage, qui parut sous le titre *Voyage en Circassie, fait en 1818 par M. Taitbout de Marigny, nommé depuis par S.M. le roi des Pays-Bas vice-consul dans la mer Noire, avec un recueil de vues, de costumes, de musique lithographiées (sic) et un vocabulaire du dialecte du pays*, Bruxelles, Dekeyn, 1821. Cet ouvrage assez rare parut par livraisons. Le volume de texte est de format 8°; le recueil de planches est un 4° oblong. L'exemplaire de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (II 16023) est accompagné d'un portrait lithographié de l'auteur, par Madou.

France avant de venir retrouver aux Pays-Bas le Colonel Rottiers qu'il devait déjà connaître auparavant. Rottiers mit Taitbout en rapport avec De Lescluze (21) et celui-ci vit tout de suite l'intérêt qu'il aurait, au cas où une expédition en mer Noire serait mise sur pieds, de s'assurer les services d'un homme qui savait la langue circassienne et qui serait en mesure de lui faciliter l'accès dans un pays aussi peu connu.

Du point de vue néerlandais, le moment était spécialement favorable pour la reprise de relations commerciales avec les ports de la mer Noire et en particulier avec ceux de l'Anatolie et de la Circassie. En effet, l'habile représentant des Pays-Bas à Constantinople, G. Testa (22), était parvenu à obtenir de la Sublime Porte le libre passage vers la mer Noire pour les bâtiments naviguant sous pavillon néerlandais. Dans chacune des lettres qu'il adressait au ministre Falck ou aux Directeurs du Commerce dans le Levant, il insistait pour que des navires nationaux profitent de l'avantage et du privilège qui leur était offert de prospecter des marchés qui pourraient constituer d'excellents débouchés pour les industries des Pays-Bas (23).

C'est dans ces conjonctures que, répondant aux suggestions du Colonel Rottiers, l'armateur brugeois con-

(21) Sans doute Taitbout fit-il de bonne heure la connaissance de De Lescluze, chez lequel il fut „ en subsistance ” à partir du 11 novembre 1820 (*A.R.A.*, Leg. Turkije, 79, Lettre de De Lescluze à Taitbout, du 4 juillet 1823).

(22) Gaspard Testa, chevalier du Lion Belgique, remplissait à ce moment les fonctions de chargé d'affaires de S.M. le roi des Pays-Bas et de la Compagnie pour le Commerce dans le Levant à Constantinople. Il fut remplacé fin juillet 1825 par l'ambassadeur Hugo van Zuylen van Nyevelt.

(23) Voir *A.R.A.*, Leg. Turkije, dossier 60 („ Correspondentie over de vrije doorvaart van een Nederlandsch schip naar de Zwarte Zee, 1818-1821 ”); voir aussi les dossiers 61, 62, 75, 76, 77, 78. La liste de ces dossiers est donnée dans *Verslag omtrent 's Rijks Oude Archieven*, *XLI* (1918), 1e Deel, Bijlage VII, B. Nederlandsche Legaties; XII Gezantschap in Turkije en de Levant, pp. 401-402.

cut le projet d'entreprendre sous les auspices du Roi, une expédition commerciale qui, à première vue, avait toute chance de réussite.

Expédition de 1821 dans la mer Egée.

Le 23 décembre 1820, Falck, en sa qualité de ministre de l'Industrie nationale et des Colonies, adressait au Roi un substantiel rapport (24) où il faisait apparaître l'opportunité d'une expédition chargée d'explorer les ports de la mer Noire et d'établir des contacts avec les marchés des régions côtières. Il reprenait à son compte les informations que lui avaient fournies Rottiers et Taitbout, et signalait en même temps au Roi que De Lescluze s'offrait pour assumer personnellement la réalisation de l'entreprise. Falck suggérait de confier une mission officielle au chef de l'expédition, de lui accorder un subside et de lui adjoindre comme conseiller et comme guide Taitbout de Marigny, auquel serait conféré le titre de vice-consul des Pays-Bas dans la mer Noire.

Ces propositions devaient rencontrer d'emblée les sympathies du roi Guillaume qui avait toujours préconisé l'expansion du commerce extérieur de son pays et qui, dans le discours du trône qu'il avait prononcé le 16 octobre devant les Etats-Généraux, avait laissé entendre „qu'il espérait que les nouvelles sources de profits dans la mer Noire, ouvertes à notre industrie par les heureuses négociations du chargé d'affaires à Constantinople, ne resteraient pas improductives”. (25)

(24) A.R.A., Algemeene Staatssecretarie, 1128.

(25) „Ik vleye mij dat deze nieuwe bron, aen onze nijverheyd geopend, niet onvrugtbaer zal zijn”. On trouvera le texte complet du discours dans les journaux de l'époque; nous nous sommes servis de la *Gaz. v. Br.*, 23 octobre 1820.

Le ministre des Affaires Etrangères, le Baron de Nagell, à qui le rapport enthousiaste de Falck avait été soumis pour avis, fit de sérieuses réserves, soulignant le caractère plutôt aventureux de l'expédition projetée et ne cachant pas sa méfiance à l'égard d'un armateur, dont on ne savait à peu près rien, sinon que sa situation financière était fort compromise par ses derniers mécomptes; le prudent ministre allait jusqu'à insinuer que De Lescluze essayait seulement de trouver dans cette mission une compensation aux revers qu'il avait essuyés dans ses entreprises antérieures (26).

Lorsque l'avis défavorable de Nagell lui fut communiqué, Falck ne put s'empêcher de marquer son étonnement devant l'attitude qu'il jugeait exagérément méfiant de son collègue. Avec plus d'insistance encore que dans son rapport de décembre, il recommanda au Roi Guillaume de confier la mission d'essai à De Lescluze et à Taitbout, en acceptant les risques que cette décision pouvait comporter, et lui proposait de prélever le montant de la prime prévue pour chacun d'eux sur le budget de l'Industrie nationale, d'une part, et sur la caisse du Commerce dans le Levant, d'autre part (27). Le Roi qui sans doute avait été un moment ébranlé par les objections pertinentes de son ministre des Affaires Etrangères, se rallia finalement à l'avis de Falck. Le 9 janvier 1821 il rendit un décret par lequel il accordait une prime d'encouragement de 7000 florins (à inscrire au budget extraordinaire de 1821) à De Lescluze en vue de l'expédition projetée vers la mer Noire, dont 4.000

(26) *A.R.A.*, Algemeene Staatssecretarie, 1128 : Rapport de Nagell, en date du 30 décembre 1820.

(27) *A.R.A.*, Algemeene Staatssecretarie, 1128 : Rapport de Falck, en date du 6 janvier 1821 (la pièce porte par erreur 1820). En haut, ajouté au crayon (sans doute de la main du Roi) : „ Mondeling. N.B. Alles in de waereld laat zig schicken met geduld en overleg ”.

lui seraient payés à son départ et les 3000 restants à son retour. Il lui adjoignait pour deux ans Taitbout de Marigny, auquel il conférait par la même occasion le titre de vice-consul des Pays-Bas pour le Sud de la mer Noire, sous les ordres du chargé d'affaires de Constantinople, avec promesse d'une gratification de 1400 fl. à prélever sur le fonds d'encouragement à l'Industrie nationale (28).

Aussitôt que Falck eut avisé De Lescluze de l'heureux résultat de ses démarches, ce dernier s'empressa de dresser à l'intention du ministre le devis des frais à prévoir pour l'expédition : ceux-ci s'élevaient à 9836,19 fl. Il se mit aussi à activer les préparatifs en prévision d'un départ prochain (29). Bien que le décret royal ne fit mention que d'un seul navire, De Lescluze jugea nécessaire d'en équiper deux et fixa son choix sur la *Thérèse* et le *Triton*.

Les préparatifs consistaient principalement à réunir les produits des manufactures nationales qui avaient le plus de chances de trouver un débouché dans les ports d'Anatolie et de Circassie. Dans ce choix, les conseils de Taitbout, qui était en subsistance chez l'armateur, durent venir particulièrement à point.

De Lescluze décida d'emmener avec lui, en plus de Taitbout, son fils aîné Jean, alors âgé d'une vingtaine d'année, qui s'attribuait parfois le titre de subrécargue et qui prenait déjà une part importante aux affaires (30),

(28) *A.R.A.*, Algemeene Staatssecretarie, 1128, No 66 (Original du décret, portant la signature royale). Les 1400 fl. correspondaient à deux gratifications annuelles de 700 fl. Le Roi, se laissant émouvoir par une supplique de Taitbout, en date du 23 janvier 1821, lui accorda par un décret du 1er février un acompte de 400 fl. pour subvenir à ses frais d'équipement (*A.R.A.*, Algemeene Staatssecretarie, 1140).

(29) *A.R.A.*, Waterstaat na 1813, 900. La lettre de De Lescluze porte la date du 22 janvier 1821.

(30) Déjà en 1817 on signale un cap. Lescluze qui conduit pour

et enfin un des fils du colonel Rottiers, Jean-Népomucène, jeune homme fort instruit, qui parlait plusieurs langues orientales (e.a. le turc et l'arabe) pour avoir séjourné avec son père en Géorgie, et qui était exercé dans les sciences naturelles (31).

La *Thérèse* (117 t., capitaine M. Busch), sur laquelle Taitbout et Jean De Lescluze avaient pris passage, partit du petit bassin de Nieuport, le 16 mars 1821, au milieu des salves d'artillerie et des applaudissements de la population (32). La tempête l'obligea à relâcher à Ostende le 20 mars : c'est là que vint la rejoindre quinze jours plus tard le *Triton* (175 t., capitaine Th. Coelinck) qui avait quitté le bassin de Bruges le 4 avril, ayant à bord De Lescluze père et J.-N. Rottiers (33).

Les deux bricks prirent définitivement le large le 10 avril 1821 et semblent avoir navigué dans des conditions normales jusqu'en Méditerranée. Cependant, arrivés à hauteur d'Alger le 7 mai, ils rencontrèrent un

son propre compte le *smak Nooyt Gedacht* à Dunkerque (*Gaz. van Br.*, 2 juin et 6 août 1817).

(31) D'après l'article publié par N. Cornelissen dans les *Annales Belges des Sciences, Arts et Littérature* de Gand, t. VII (1821), 1er semestre, p. 431, Rottiers fils aurait été „chargé par le Gouvernement d'une mission dans l'intérêt des sciences”. Au cours du voyage en Grèce, il recueillit un certain nombre d'antiquités et eut à ce sujet des démêlés avec De Lescluze. Ce fut sans doute une des raisons pour lesquelles il n'accompagna plus l'armateur dans son expédition de l'année suivante. Nous savons par une lettre du Colonel Rottiers à Reuvens (*R.M.O.*, Ontvangen brieven, lettre du 19 mars 1823) que Jean Népomucène partit plus tard pour l'Amérique où il „s'est chargé d'une commission botanique pour S.E. (le ministre de l'Instruction Publique) „et où il doit „réclamer des terres sur l'Ohio et sur la rivière St-Laurent, appartenantes à la compagnie de cette ville (c.à.d. d'Anvers)”. Une naturaliste hollandais du nom de Draak devait aussi être de l'expédition de la mer Noire; mais son état de santé le força à renoncer à son projet (*A.R.A.*, Leg. Turkije, 178; Lettre de Taitbout à Testa, du 7 janvier 1822).

(32) Cet épisode est décrit avec quelque détail dans la *Nieuwe Gazette van Brugge* du 17 mars 1821.

(33) *Gaz. van Br.*, 6 et 11 avril 1821.

navire de l'escadre de la marine de guerre néerlandaise qui croisait en cet endroit, et dont le commandant, l'Amiral Ruysch leur fit part de la nouvelle que les Grecs s'étaient soulevés un peu partout contre leurs dominateurs turcs (34). S'étant arrêté à Malte pour obtenir de plus amples informations, De Lescluze apprit qu'en effet les Grecs avaient levé l'étendard de la révolte et que la navigation, tant dans la mer Egée que dans le Bosphore était considérablement entravée : à Constantinople même la position des Européens était fort compromise par le fait que les Turcs soupçonnaient certaines puissances de sympathie avec les Insurgés. Devant cette situation incertaine, le chef de l'expédition décida de changer de cap : au lieu de poursuivre directement vers Constantinople et la mer Noire, il se rendra d'abord à Athènes où il pourra mieux juger du parti à prendre.

Parvenu au large de Zéa le 1er juin, il apprit que la situation à Constantinople s'était encore empirée et que les Turcs s'étaient mis à massacrer les Européens. De Lescluze crut prudent de rebrousser chemin dans la direction des îles d'Idra et de Spezia. Lorsqu'il parvint dans ces parrages, il se vit entouré de huit bâtiments grecs armés, qui lui demandèrent des précisions sur le lieu de sa destination; les capitaines leur confirmèrent qu'à Constantinople on s'en prenait aux Chrétiens indistinctement et que les ambassadeurs eux-mêmes y avaient couru les plus grands risques. Avant de permettre à De Lescluze de poursuivre sa route, les Insurgés le contraignirent à leur vendre quelques-uns des fusils qu'il avait embarqués pour la Turquie et la mer Noire, Un brick speziote conduisit ensuite les navires néerlandais à l'île d'Idra, l'un des principaux centres de la flotte

(34) Nous empruntons les détails suivants aux lettres que Taitbout adressa à Testa pour lui rendre compte de la manière d'agir de De Lescluze (*Rijksarchief*, Levantschen Handel, 178, lettres du 22 juin, du 21 octobre et du 8 novembre 1821).

des Insurgés. De Lescluze y rencontra le consul russe d'Athènes qui avait pris refuge dans l'île et qui ne put que lui confirmer les nouvelles alarmantes au sujet de Constantinople.

S'il se voyait contraint à renoncer pour cette année à l'accomplissement de sa mission dans la mer Noire, De Lescluze voulut cependant pousser jusqu'à Athènes. Il mit à la voile le 24 juin et entra au Pirée le jour suivant.

Or ne pouvait arriver à un moment plus critique : peu de temps auparavant les Insurgés s'étaient emparés d'Athènes et avaient mis le siège devant l'Acropole où s'était retirée la garnison turque en attendant d'être débloquée par des renforts venus du Nord. Ayant débarqué, De Lescluze se mit immédiatement en rapport avec le consul des Pays-Bas, Dominique Origone, dont il a été question plus haut : cet homme distingué était, avec le consul d'Autriche, le seul agent diplomatique qui avait eu le courage de demeurer à Athènes pendant cette période troublée. Comme représentant des Pays-Bas auprès du gouvernement légal, Origone se trouvait dans une situation délicate. Quelles que fussent ses sentiments à l'égard des Grecs, il se devait de venir en aide aux Turcs établis à Athènes : c'est ainsi que, par souci d'humanité, il avait donné asile chez lui à vingt femmes turques qui autrement auraient certainement péri sous les coups des Insurgés. Cependant devant les incertitudes du lendemain, il avait jugé prudent de mettre sa famille à l'abri dans l'un des navires de De Lescluze, tandis que lui même restait à son poste. Ces précautions étaient justifiées, car les Turcs avaient réuni à Négrepont un corps d'armée ayant comme mission de reprendre la ville et de débloquer la citadelle (35).

(35) Pour le déroulement des événements à Athènes et pour les interventions d'Origone et de De Lescluze, voir *A.R.A.*, Leg. Turkije, 97 („Brieven van den Consul te Athene ontvangen,

Pendant le mois de juillet, le *Triton* et la *Thérèse* restèrent à l'ancre dans les eaux du Pirée. De Lescluze s'occupa de ses affaires nonobstant l'atmosphère obsidionale de la ville et chargea sur ses navires diverses marchandises telles que laine, coton, soie, garance et huiles (36). Il comptait même prolonger son séjour dans l'espoir de vendre du drap aux Turcs. Mais, à la fin du mois, les deux corps d'armée turcs formés en hâte au moyen de contingents en grande partie albanais, s'étaient mis en route sous les ordres d'Omer Briones. Ils avaient progressé vers le Sud en dépit de l'opposition des partisans grecs et faisaient leur entrée à Athènes le 30 juillet. Comme on pouvait s'y attendre, les Turcs tirèrent une vengeance éclatante de la ville révoltée, pillant et incendiant les maisons, et massacrant impitoyablement les habitants qui n'avaient pas pu prendre la fuite à temps.

En fait, dès la fin de juin, un grand nombre de familles, craignant le retour offensif des Turcs, s'étaient déjà dirigées vers la marine avec ce qu'elles avaient pu emporter et se tenaient prêtes à passer dans les îles toutes proches. Bien des années plus tard, De Lescluze se complaira à rappeler la part qu'il avait prise dans le sauvetage de ces malheureux (37). A ce qu'il affirme

1816-1830 ”), et 98 („Dagverhalen van den Consul te Athene, 1819-1830 ”).

(36) Cfr les lettres d'Origone et celles de Taitbout mentionnées plus haut. On verra plus loin que De Lescluze acheta également des antiquités pendant son premier séjour à Athènes.

(37) Voir l'extrait du journal de voyage de De Lescluze du 3 août 1821 reproduit dans la lettre que le chargé d'affaires belge à Paris écrivait le 2 septembre 1852 à A. Mavrocordato, à ce moment ministre de Grèce à Paris, pour appuyer les démarches de Rogier en vue d'obtenir pour l'armateur l'ordre du Sauveur de Grèce. (Archives de la Chancellerie de l'ordre du Sauveur au ministère des Affaires Etrangères d'Athènes) Nous tenons à remercier S. E. l'Ambassadeur de S. M. le roi des Belges à Athènes, M. R. Baert, ainsi que M. J. Gérard, pour l'obligeance avec laquelle ils nous ont communiqué le texte de ce curieux document.

dans son journal de bord, „ il mit à leur disposition les canots de ses navires et les aida, jusque sous le tir des Turcs, à rejoindre les bâtiments grecs se trouvant dans le port extérieur, qui les transportèrent à l'île de Salamine ». Il en sauva ainsi près de 1100 d'une mort certaine. Le sac d'Athènes se poursuivit pendant les premiers jours du mois d'août : dans leur rage de destruction, les Turcs n'épargnèrent ni le couvent des Franciscains installé dans la ville, ni même les maisons consulaires. Ils firent cependant une exception pour le consulat des Pays-Bas, en considération des bons procédés dont Origone avait usé à l'égard du groupe de femmes turques réfugiées chez lui.

Le consul des Pays-Bas ne voyait donc pas de raison pour désertier son poste; mais un concours inattendu de circonstances le força à s'éloigner d'Athènes. Le 1er août, en plein dans la tourmente, il descendait à la marine, escorté d'un janissaire, dans l'intention de ramener en ville sa famille qui se trouvait toujours sur le *Triton*. A ce moment croisait dans les eaux du Pirée un brick hydriote dont le commandant Liberios craignait que les bâtiments néerlandais ne fournissent des armes aux Turcs ou ne les aidassent à transporter des troupes dans les îles de Salamine et d'Egine.

Il signifia à Origone en même temps qu'à De Lescluze que les navires néerlandais avaient à vider les lieux dans les vingt-quatre heures (38). Origone, de concert avec De Lescluze, alla demander raison au commandant grec de cette mesure vexatoire à l'égard de navires appartenant à une nation neutre. Liberios se contenta de répondre

(38) L'original de cette lettre de sommation (rédigée en italien) se trouve joint à la lettre que De Lescluze adressa à Testa et qui porte la date du 25 juin 1821 (*A.R.A.*, Leg. Turkije, 79). Comme la sommation de Liberios est datée du 25 juillet, la lettre de De Lescluze doit porter une date inexacte. On peut supposer que la sommation a été remise avec quelques jours de retard. Liberios prend le titre de „ Commandant en chef des troupes d'Athènes ».

qu'étant donné l'état de blocus, le commerce était interdit dans les eaux d'Athènes et qu'il exigeait que le *Triton* et la *Thérèse* s'éloignent dans le plus bref délai. Il les menaçait, en cas de non exécution de cet ordre, d'aller avec sa chaloupe armée à bord des deux bricks pour couper les cables, de manière à les obliger à mettre à la voile.

Devant de pareilles menaces, il n'y avait qu'à obtempérer. Origone ne put même songer à regagner la ville et resta avec les siens sur le *Triton*. De Lescluze se dirigea d'abord vers l'île d'Egine, où il débarqua quelques passagers et acheta un peu de garance et de soie. „ L'espoir de se procurer du raisin de Corinthe l'attira au port de Kenchreae. Le prince Demetrios Ipsilanti lui permit l'exportation de toute sorte de productions; excepté celle du blé et du fromage. Mais il fut impossible d'y entamer quelque affaire, à cause de la cherté du raisin et de l'insolence d'un certain commandant Righa. De Lescluze relâcha au port de Coulouri (Salamine) et n'y vendit que de la poterie. Le commandant des troupes athéniennes Liverio l'en fit partir sous le prétexte dont s'était servi le capitaine hydriote du Pirée ” (39). Enfin, sorti du golfe de Corinthe le 19 août, il vint mouiller à Zéa. Avant de parvenir à cette île De Lescluze eut à déplorer la mort du capitaine de la *Thérèse*, Bulcke (40). Celui-ci fut enterré à Zea et rem-

(39) Lettre de Taitbout à Testa, écrite de Sira, le 21 octobre 1821 (*A.R.A.*, Leg. Turkije, 178). Dans cette dernière phrase, Taitbout semble être en contradiction avec les faits : l'intervention de Liberios au Pirée se situe à la fin de juillet, ou aux premiers jours d'août; il est possible que le commandant grec se soit transporté dans l'entretemps à Salamine.

(40) C'est la forme du nom donnée dans la lettre du chargé d'affaires belge au ministre Mavrocordato, en 1852; mais, au départ de Bruges et d'Ostende les journaux nomment le capitaine de la *Thérèse* H. Busch. De Lescluze rappelle ce pénible évènement dans sa lettre à Reuvens en date du 29 juillet 1826 (*R.M.O.*, Ontvangen brieven). Il le place, sans doute par erreur, à la fin de

placé par J. Groenendaal. Pendant son escale dans cette île, De Lescluze rencontra le chancelier du consulat autrichien Giuracitch et lui acheta „uit liefhebberij” les quelques antiquités dont celui-ci désirait se débarrasser avant de partir pour Trieste. De Zéa, les deux bâtiments se rendirent à Sira qui était restée neutre et où régnait une certaine tranquillité. Elle allait être dans la suite le point de ralliement pour les bâtiments de De Lescluze et le centre de ses affaires dans l'Archipel. Origone y demeura avec les siens en attendant que les évènements lui permettent de regagner Athènes.

Bien que les nouvelles de Constantinople fussent devenues plus rassurantes et que le service du courrier fonctionnât plus régulièrement, De Lescluze, toute chose bien considérée, estima que la saison était trop avancée pour mettre cette année-là ses projets pour la mer Noire à exécution. Néanmoins, pour ne pas perdre complètement le profit de son voyage il fit une diversion vers certains petits ports de la mer Egée, tels ceux de Miconi, Paros et surtout Samos (41), où il se trouvait à la fin de septembre et dont il ramena un important chargement de raisins. Rentré à Sira le mois suivant, il prit ses dispositions en vue de son retour aux Pays-Bas. Il décida de laisser à la garde de son fils et de Taitbout les marchandises qu'il n'avait pas vendues et qui étaient destinées en réalité aux ports de la mer Noire, ainsi qu'une vingtaine de balles de drap de la maison Frans De Biolley et fils, de Verviers, dont il s'était chargé pour la firme Arland et Cie de Constantinople.

juillet 1821; à moins que De Lescluze ne soit venu à deux reprises à Zéa.

(41) *A.R.A.*, Leg. Turkije, 79 (Lettres de De Lescluze à Testa du 25 septembre et 14 et 17 octobre 1821). A Samos il rencontra un jeune homme du nom de Doucas, dont il fait le plus grand éloge. Ce Doucas avait fait ses études à Paris et s'était spécialisé en histoire naturelle.

Le *Triton* se mit en route le premier, ayant à son bord J.-B. De Lescluze et J.-N. Rottiers. Il appareilla d'une manière plutôt précipitée le 22 octobre, voulant profiter de l'escorte que lui offrait la frégate néerlandaise la *Diane*, qui ne le quitta qu'à hauteur de Malte le 31 du même mois. Le brick parvint sans encombre à Ostende le 15 décembre, après avoir subi la quarantaine réglementaire à Flessingue. De Lescluze était rentré dans sa ville natale le 18 décembre 1821 (42). Quant à la *Thérèse*, elle fit encore une fois le voyage d'Athènes au début de novembre, ramenant à son poste le consul Origone. Jean De Lescluze, qui dirigeait l'expédition, comptait encore faire quelques emplettes dans la ville; mais le convoi qui ramenait des charges de laine au bateau sous la conduite d'un serviteur d'Origone fut dépouillé en cours de route par un parti de trente Grecs armés, et la *Thérèse* rentra à Sira sans avoir tiré grand avantage de cette équipée (43). Le brick embarqua dans cette île environ quatre cents barils de vin et partit à son tour pour la mère-patrie en faisant escale à Milo et en recueillant en cours de route un naufragé américain qui était sur le point de mourir d'inanition sur le rocher

(42) *Gaz. van Br.*, 17 et 19 décembre 1821.

(43) Les insurgés grecs devaient reprendre possession de la ville d'Athènes le 18 novembre (*A.R.A.*, Leg. Turkije, 98 et 99). Le „journal” tenu par Origone et, durant son absence, par un rédacteur écrivant en italien, constitue un témoignage bien intéressant sur les événements qui se sont déroulés à Athènes à ce moment. Pour une vue d'ensemble de la première période de la guerre d'indépendance voir e.a. F. POUQUEVILLE, *Histoire de la régénération de la Grèce, comprenant le précis des événements depuis 1740 jusqu'en 1824*, Bruxelles, 1843, t. III, p. 185 (libération d'Athènes); t. IV, p. 164 sq. (retour offensif des Turcs); p. 182 (reprise d'Athènes par les Grecs). Sur les événements dont Athènes fut le théâtre pendant la première et la deuxième insurrection, on pourra lire le vivant exposé de J. BAELEN, *L'Acropole pendant la Guerre d'Indépendance*, dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4e Série, N° 1 (mars 1959), pp. 114-155, et N° 2 (juin 1959), pp. 240-298.

désert où il s'était réfugié (44). La *Thérèse* devait atteindre Ostende le 22 mars 1822 (45).

Cette première expédition, malgré la tournure inattendue que les évènements lui avaient imposée, ne fut pas entièrement improductive pour l'armateur : tout d'abord elle lui avait procuré une certaine marge de bénéfice, mais surtout elle lui avait donné une première expérience du commerce maritime en Méditerranée, expérience dont il profitera dans la campagne suivante. Nous n'avons pas retrouvé les lettres où Falck exprimait son avis sur la conduite que De Lescluze avait cru devoir tenir en des circonstances aussi imprévisibles; mais en revanche nous tenons à citer l'article flatteur que l'officieuse *Gazette van Brugge* (46) consacrait à cette première tentative : „ Bien que l'expédition dans la mer Noire n'ait pu avoir lieu, par suite des faits de guerre, la présence de De Lescluze (dans le Levant) a contribué, autant qu'il était possible, à son accomplissement. De plus, grâce à la prudence et à la circonspection dont il a fait preuve, De Lescluze a été traité amicalement, tant par les Grecs que par les Turcs, en faisant respecter le pavillon néerlandais par les uns comme par les autres dans toutes les îles de l'Archipel, bénéficiant de l'aide de nos consuls et des consuls étrangers, auxquels il a été en certaines circonstances d'un très grand secours. A son retour, il a pris congé des Turcs aussi bien que des Grecs au milieu des plus grandes marques d'amitié, ce qui n'est pas sans importance pour le commerce ”.

(à suivre)

B. VAN DE WALLE

(44) *Gaz. van Br.*, 1er avril 1822; cfr *Journal d'Anvers et de la Province*, 2 avril 1822.

(45) *Gaz. van Br.*, 25 mars et 1er avril 1822.

(46) *Gaz. van Br.*, 19 décembre 1821.